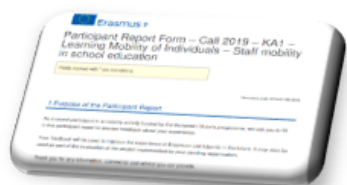


APRÈS LA MOBILITÉ

7 - Enquête Erasmus



Dès votre retour en France, l'Agence Erasmus vous envoie **un questionnaire en ligne**, créé automatiquement à partir du logiciel de saisie des mobilités Erasmus (*Mobility Tool*)

Il est à remplir obligatoirement pour tous les participants dans les 30 jours qui suivent le retour de mobilité.

il s'agit d'une obligation contractuelle : Un seul manquement peut bloquer le dépôt du rapport final pour l'ensemble du projet.



Les défis mobilité !

- Fais une vidéo avec pour parler de ton vécu professionnel et personnel.
- Raconte en une demi page une anecdote, un moment stressant ou joyeux de ton séjour.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES QUE L'AGENCE ERASMUS VOUS DEMANDENT D'ACCOMPLIR



AVANT LA MOBILITÉ

- 1 - Contrat financier
 - 2 - Contrat pédagogique
 - 3 - Engagement de qualité
 - 4 - OLS
- Compléter et signer (parents)
- 2 tests **obligatoires**
Cours facultatifs

DURANT LA MOBILITÉ

- 5 - Europass → Compléter et signer
- 6 - Attestation de présence → Faire compléter

APRÈS LA MOBILITÉ

- 7 - Enquête Erasmus → Répondre à un mail à votre retour

Pour tout renseignement sur le consortium Euro Mov' :

@ozanamplus



AVANT LA MOBILITÉ

1 – Contrat financier

PARTICIPANT

ORGANISME
D'ENVOI

2 – Contrat pédagogique

PARTICIPANT

ORGANISME
D'ENVOI

ORGANISME
D'ACCUEIL

3 – Engagement de qualité

PARTICIPANT

ORGANISME
D'ENVOI

ORGANISME
D'ACCUEIL

*Compléter et signer
(parents)*

4 - OLS

L'OLS vous permet d'évaluer votre niveau en langue et d'avoir accès à des cours de langue gratuits adaptés à votre niveau sur l'année.

ERASMUS+ OLS :
LE TEST DE NIVEAU

Le test de niveau OLS est obligatoire pour les participants à la mobilité Erasmus+ dont la principale langue d'études, de travail ou de volontariat fait partie des langues proposées par l'OLS (voir ci-dessus).

Avant votre période
de mobilité Erasmus+

À la fin de votre période
de mobilité Erasmus+

Pour réaliser ce test obligatoire, vous devez
vous connecter sur erasmusplusols.eu

DURANT LA MOBILITÉ

5 - Europass

- 1 Avant votre départ en stage, vous pouvez remplir la section *Titulaire du document*.
- 2 La section « organisme d'envoi » est à remplir et à signer par le lycée, avant le départ.
- 3 Votre 'organisme d'accueil' devra impérativement compléter sa section et la signer le dernier jour de stage. N'hésitez donc pas à prendre rendez-vous pour vous assurer que ce sera fait.
- 4 Comme vous faites un stage en entreprise, n'oubliez pas de renseigner vos compétences acquises et développées durant votre stage. Faites signer le document par le tuteur.

6 - Attestation de presence

Faites compléter et signer ce document sur votre lieu d'accueil lors du dernier jour de votre stage

Sur l'attestation, il faut :

- Une **brève description** (type de structure, tâches confiées...)
- Le **lieu** et les **dates du stage** (le 1^{er} jour de stage et le dernier jour)
- La **signature** et le **cachet** de la structure (avec obligatoirement la date du dernier jour)